



Affiliation FFCT & FFC



Affiliation FFCT & FFC

Compte-rendu C. A. du 04 Février 2015

Présents Maurice CARRIER - Laurent COSS - Monique DIDIER - Joël DIGAUD - Colette GUILLON - - Danielle LAUGIER - Patrick PENOT - René PERROT - François RABATEL - Stéphane SANCHEZ - Pierre SERRE - André TRIMAILLE

Excusés: Jean- Michel FRAYSSE - Patrick PENOT

1 – PREPARATION ET ORGANISATION DU LUNDI DE PÂQUES

➤ Livret de publicités

- Retours positifs des encarts publicitaires qui doivent être communiqués avant le 8 février à Pierre SERRE ; Françoise Patry ira chez Albanet et Pierre Serré chez Espace Couleurs.
- Page de garde : seul le logo de la mairie est à changer.
- Des « flyer » seront édités.
- Monique Didier contacte KONY pour faire diffuser un « flyer » et demander une « flamme »

➤ Circuits randonnées cyclotourisme

André Trimaille a préparé les circuits. Maurice Carrier se charge de les tracer sur les cartes. Les fléchages seront vus à la réunion mensuelle.

➤ Circuits pédestres

Danielle Laugier confirme que ce seront les mêmes circuits que l'an dernier. Donc tout est prêt.

➤ Courses FFC

- Sono : Stéphane Sanchez contacte la mairie et Florian pour la sono du Comité des Fêtes et Maurice Carrier contactera François Grosjean.
- Caravane : voir avec Patrick Penot qui auparavant se chargeait d'aller la récupérer à Rives.
- Branchement électrique : Laurent Coss prend contact avec La MIG ou SAFADI.

➤ Buvette Boudin Brioches

- Les chaudières sont réservées (Monique Didier doit voir pour celle du Comité des Fêtes)
- Brioches : François Rabatel propose de les fabriquer avec Alexandre (son fils). Pour une brioche de 600 g le cout est de 3.5 € ou alors le GCC se charge des achats et le travail et la farine sont facturés 200 €. Le CA retient la première proposition mais pour une brioche de 800 g. à 4 €. François Rabatel en reparle avec Alexandre.
- Il faudra vendre des sandwiches à la buvette et des saucisses chaudes. Monique Didier se charge de ce poste.
- Café : Maurice Carrier demande un percolateur à René Jallut.
- Les autres points seront vus en réunion mensuelle le 27 février.
-

➤ Recensement des besoins en personnes par poste

- Randonnée pédestre : 8 (3 aux inscriptions, 5 au ravitaillement)
- Randonnée cyclotourisme :
 - Accueil : 3 qui passeront à d'autres postes après.
 - Inscriptions + assiettes + café + retour : 10

- Commandes boudins brioches : 1
- Ravitaillement Chatenay : 5
- Ravitaillement Chasselay : 3
- Courses FFC
 - Mise en place des barrières 2
 - Vérification des routes : 1
 - Câblage : 1
 - Engagements, gestion des dossards et des transpondeurs : 3 (Stéphanie Coss, Isabelle Sanchez, Sandrine Trévisanuto)
 - Signaleurs : 7 le matin, 7 l'après midi
 - Compte-tours et cloche : 1
 - Motos : 2 (Patrick Robin Brosse, Hervé Giroud, Raphaël Laugier.)
 - Parking : 2
 - Podiums : 2

- Buvette Boudins Brioches à voir en réunion mensuelle le 28 février.

C'est vraiment un minimum par poste et nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour assurer la réussite de cette journée.

2 – ORGANISATION DU BRM 200 du samedi 14 mars 2015

Les dossiers en préfecture de l'Isère, de l'Ain, de la Savoie sont faits.

Départ 7 heures donc il faut ouvrir les inscriptions dès 6 heures.

Les permanences pour les retours seront à finaliser lors de la réunion mensuelle du 27 février.

3 – COURSES FFC

Le 15 mars à Aubenas pour les cadets

Le 22 mars à Technisud Grenoble pour les cadets

Le 28 mars sélection Comité isère

Le 29 mars Vaulx en Velin pour les cadets

Le 7 février sortie Comité Isère à Voiron

La sortie Comité Isère prévue à Gillonnay le 28 février sera certainement annulée : une animation étant prévue sur Grenoble.

4 – ECOLE CYCLO

Les mauvaises conditions météorologiques perturbent le fonctionnement de l'école cyclo. Beaucoup d'absentéisme mais André Trimaille souligne le très bon comportement des jeunes qui téléphonent pour excuser leurs absences. Faut-il envisager un chauffage pour Gyltiss ?

Le 25 février l'école cyclo devrait pouvoir se rendre au gymnase de Brezins.

Il est suggéré de programmer de la cartographie à pied quand il fait trop froid.

Pour l'an prochain, il faut peut-être chercher un gymnase chauffé.

Joël Digaud a fait une demande de subvention de 200 € auprès de la ligue.

5 – LICENCES ET ADHESIONS

A ce jour 74 adhérents sont enregistrés sur le site. Laurence Alcaïde n'a pas pu rentrer les dernières adhésions de samedi au nombre d'une douzaine.

6 – CALENDRIER SUR L'ANNEE

Il a été établi et sera joint au prochain courrier pour les adhérents.

7 – COMMANDE VETEMENTS

La commande devrait arriver ces jours ci. Elle a été expédiée mardi 3 février.

8 – ORGANISATION DU 22 FEVRIER

Rendez-vous 13 h 15 vers le local Place de la mairie pour la photo.

Départ commun à 13 h 30 puis séparation des différents groupes.

Départ des marcheurs à 13 h 30.

Retour place de la mairie : brioche et vin chaud.

9 – SITE INTERNET

Maurice Carrier propose que les infos « ligue » et « CODEP » soient mises en ligne (elles sont normalement envoyées aux adhérents par mail mais sont-elles lues ?)

Laurent Coss répond que c'est très lourd à gérer et verra peut-être pour mettre des liens pour diffuser ces infos.

Il est prévu :

- Une réunion de répartitions des tâches pour le site le 16 février chez Maurice Carrier
- Une formation le 17 mars chez Maurice Carrier.

René Perrot demande si l'ancien site peut être supprimé. Laurent Coss regardera s'il peut le faire.

10 – QUESTIONS DIVERSES

- Joël Digaud suggère que la fiche récapitulative pour les remboursements des randonnées soit envoyée en début de saison. Le CA décide de ne pas le faire.
- SportBike (Saint Jean de Bournay) a fait une demande pour mettre un stand le lundi de Pâques comme l'an dernier. Le CA donne son accord.
- Le point est fait sur les coupes qui seront remises pour les courses. Monique Didier se charge de demander à la mairie.
- Soirée « diététique et gestion de l'effort » le jeudi 19 février à Coublevie. 7 personnes du GCC sont inscrites.
- Assurance : les non licenciés sont couverts pour les randonnées.
- BRM : Le CA décide que les adhérents du club qui participent aux BRM paient leurs inscriptions.
- Assurance du local : la mairie assure les murs mais le mobilier n'est peut-être assuré. Relire l'option A du contrat ALLIANZ et André Trimaille se renseigne.
- Monique Didier a répondu à l'enquête de Bièvre Isère Communauté concernant les associations et équipements sportifs.

Fin de la séance

Monique Didier Secrétaire